

Public et prérequis

Aucun

- Préventeurs
- Encadrement

Les objectifs

Identifier la réglementation applicable

Définir concrètement les rôles et les responsabilités de tous les acteurs d'une opération

S'initier à l'évaluation d'interférence des risques

Cerner, arrêter, suivre et tenir à jour les plans de prévention

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Supports visuels (power point, vidéos)
- Méthode active et participative
- Débats
- Travail de groupe
- Etude de cas

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Contenu de la formation

Réglementation – circulaire DRT n° 93-14 du 18 mars 1993 et articles R. 4511-1 et suivants du code du travail

- Définitions
- Domaine d'application
- Etapes de la coordination des mesures de prévention
- Inspection préalable
- Plan de prévention
- Démarrage de l'opération
- Réunions et visites
- Information des personnels
- Surveillance de l'application des mesures
- Rôle du CSE

Rédaction d'un plan de prévention

- Renseignements généraux
- Interférences des risques et les mesures de prévention

Application pratique : rédaction d'un plan de prévention

CENTRES DE FORMATION

Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Epinal

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

- 2000 jeunes formés par an
- 500 demandeurs d'emploi formés par an
- 3000 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, ...)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour